

Monsieur le secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Nous tenons à vous rappeler que lors des précédentes élections professionnelles, la CGT fut élue comme organisation syndicale représentative des personnels.

C'est pourquoi, en tant qu'organisation syndicale, nous vous interpellons régulièrement sur des situations qui sont inconvenantes.

Nous remarquons que depuis le mois de décembre, certaines de nos interpellations restent sans réponses.

Pour rappel, nous vous avons interpellés sur les entretiens professionnels, sur la mise en place du télétravail dès début décembre, sur le week-end de la mise à jour des bases de données, sur le CIA...

Ces demandes d'informations sont à ce jour sans réponse de votre part. Nous prendrons le temps lors de ce CTSA d'aborder ces points et demandons à obtenir des réponses.

À un mois du 8 mars qui n'est pas la journée de la femme mais bien la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Cette date a toute son importance dans la fonction publique et dans notre ministère qui sont fortement féminisés avec plus de 62% d'agents qui sont des femmes, et dans la filière administrative, c'est environ 80%.

Dans la fonction publique, les inégalités salariales sont de 19 %. 82 % des temps partiels et 96 % des congés parentaux concernent les femmes.

Les femmes sont plus touchées par la précarité : 67 % des contractuel.les sont des femmes et les 10 % des postes les moins rémunérés concernent à 70 % les femmes. La lutte contre la précarité et le développement de l'emploi public pérenne sont des enjeux fondamentaux pour l'égalité.

Début 2021, alors que les plans d'action pour l'égalité femmes-hommes devaient être obligatoirement élaborés et négociés partout dans la fonction publique, ils sont quasi-inexistants.

Par ailleurs, le gel du point d'indice et l'absence de revalorisations des carrières dans la fonction publique qui touchent un emploi fortement féminisé sont de fait des choix politiques qui creusent les inégalités entre les femmes et les hommes.

La revalorisation des professions et carrières à prédominance féminine est un levier fort d'égalité réelle.

La mise en oeuvre de la loi de transformation de la fonction publique, outil de casse de la fonction publique et des services publics ne fait qu'aggraver les inégalités : plans de départs volontaires, précarité, individualisation des rémunérations, réduction des instances représentatives du personnel...

Le développement de la Fonction publique est pourtant un fort levier d'égalité pour tous et toutes. Les missions publiques sont essentielles tout au long de la vie. Notre combat pour les services publics et les emplois, c'est aussi celui pour une société féministe qui favorise l'émancipation des femmes, l'égalité professionnelle et qui lutte activement contre les violences sexistes et sexuelles.